



# Délégation Unique du Personnel Comité d'Entreprise Procès verbal de la réunion du 07/06/2018

## •Présent-e-s

Véronique Paulin : Chargée de RH

5

Membres de la DUP : Jean-Michel Greffin (SEP-UNSA), Pascale Sousa (DS CGT ÉCLÉ), Aziza Khodja (CGT ÉCLÉ), Marion Jaffrezic (EPA-FSU), Patrick Plunian (DS EPA-FSU), Vincent Montreuil (SNAPAC-CFDT)

## •Excusé-e-s :

10 Président CE : Saad Zian, Délégué général ; Marc Dutilleul (SEP-UNSA) ; Isabelle Riquoir (SNAPAC-CFDT) ; Nicolas Gloriant (SEP-UNSA).

## • Absent-e-s :

Delphine Basso (CGT ECLE).

15

Invité : Bruno Aissou (Directeur Pôle administratif et financier)

---

## 20 **Ordre du jour :**

### **Attributions économiques et sociales**

25 1.1 Consultation annuelle sur la situation économique et financière de l'association (cf art L2323-12 du Code du travail)

---

30 Début de séance : 14h00

1.1 Consultation annuelle sur la situation économique et financière de l'association (cf art L2323-12 du Code du travail)

35 Après intervention de Bruno Aissou, les membres de la DUP demandent une suspension de séance afin de finaliser l'avis au sujet du bilan financier.

Suspension de séance à 14h45.

Reprise de séance à 15h30.

40 Les membres de la DUP émettent un avis défavorable au bilan financier (6 voix défavorables dont deux à titre consultatif)

L'avis est communiqué :

45 Les membres de la DUP réunis le 7 juin 2018 émettent l'avis suivant :

Malgré les nombreuses alertes lancées avant, pendant et après le PSE, ce rapport ne fait que confirmer les inquiétudes de l'instance concernant la santé économique et sociale de l'association.

50 Nous constatons une nouvelle fois les difficultés majeures rencontrées sur le plan financier par l'association.

Ce rapport démontre des écarts importants avec le budget prévisionnel présenté qui devait amener les EEDF à l'équilibre.

55 La perte de financements publics est préoccupante, comme indiquée dans le rapport. Nous ne pouvons pas nous appuyer sur cette source de financement pour bâtir un projet pérenne.

A la lecture du rapport, il est indiqué que 77% des produits sont générés par les activités.

Aussi, nous nous interrogeons sur les moyens développés pour stabiliser cette ressource voire l'augmenter.

60 Parmi ces moyens proposés, la mise en place de Pôles Ressources. Le financement de ces 3 structures reste aujourd'hui toujours une interrogation malgré les nombreuses interpellations du Comité d'Entreprise.

La DUP réaffirme que l'appel aux dons est une source de financement exceptionnel et qu'il ne peut en aucun cas financer les coûts structurels de l'association. L'exceptionnel DOIT financer l'exceptionnel.

65

La dégradation de la trésorerie est très préoccupante et nous ne constatons pas de stratégie pour stopper ce phénomène. Les ventes de structures ont pallié temporairement cette situation mais encore une fois, ceci reste ponctuel.

70 La politique menée depuis plusieurs années a notamment conduit à un démantèlement de l'appareil salarial en région. Le soutien de proximité aux bénévoles s'en trouve affaibli.

En conclusion: la DUP émet un avis défavorable.

75 Fin de séance à 15h45.